

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES



Les candidats de la CGT Finances Publiques de Moselle se présentent à vos suffrages et ils vous expliquent pourquoi...

En élisant les candidats aux Commissions Administratives Paritaires Locales, vous désignerez des représentants qui interviendront sur la défense de votre situation individuelle: notation, mutation, avancement, promotion...

En élisant les candidats présentés par la CGT Finances Publiques, vous élierez des représentants à votre écoute, qui sauront vous conseiller, faire respecter vos droits, vous défendre et qui vous rendront régulièrement compte de leur action.

Les élus CGT ont prouvé, lors de leurs mandats successifs, leur combativité et leur efficacité dans la défense des dossiers des agents et ce, malgré un contexte difficile d'empilement de réformes et de restructuration des services.

Depuis les dernières élections professionnelles, les règles de mutation et de 1ères affectations ont évolué. La CGT Finances publiques a œuvré pour que ces règles allient droits antérieurs et garanties nouvelles.

La CGT continuera d'agir pour améliorer les règles de promotion et de mutation dans l'intérêt des personnels.

La CGT, opposée au nouveau dispositif d'évaluation-notation, revendique le maintien d'une notation reposant sur une note chiffrée et des appréciations littérales et ce, en dehors de tout contingentement. Elle dénonce et combat tout système d'évaluation notation qui conduirait à l'instauration d'une part de rémunération au mérite.

En votant pour la CGT, vous ferez le choix non seulement d'élire des représentants qui défendront vos droits et garanties mais aussi celui d'une autre politique pour une véritable transformation économique et sociale de la société.

Le 4 décembre 2014 à la DGFIP, donnez-vous des élus, proches de vous, à votre écoute, disponibles et compétents !

ÉLECTIONS FINANCES PUBLIQUES

**FAISONS ENTENDRE
NOTRE VOIX !**

LA CGT
SA FORCE C'EST
VOUS